



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ de: **Soclinox**

Date de révision: mercredi 10 juin 2015

## 1 SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

### 1.1 Identificateur de produit:

**Soclinox**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

/

Concentration d'utilisation: /

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

#### **Gara's**

IZ Klein Frankrijk - Weverijstraat 6

B9600 Ronse

Tél: +3255301640 — Fax: +3255305118

E-mail: — Site web: <http://www.garas-products.be/>

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

003270245245

## 2 SECTION 2: Identification des dangers:

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008:

**H222 Flam. Aerosol 1 H229**

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement 67/548/EC:

**R12:** Extrêmement inflammable

### 2.2 Éléments d'étiquetage:

Symboles:



Mention d'avertissement:

Danger

Mentions de danger:

**H222 Flam. Aerosol 1:**

Aérosol extrêmement inflammable.

**H229:**

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence:

**P210:**

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

**P211:**

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

**P251:**

Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage

**P410+P412:**

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Contient:

aucun

**2.3 Autres dangers:**

aucun

### 3 SECTION 3: Composition/informations sur les composants:

n-Butane (<0,01% Butadiène -1,3)	15% - 30%	CAS N°: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: CLP Classification: Phrases R:	106-97-8 203-448-7 Annex V <b>H220 Flam. Gas 1</b> <b>R12</b>
Propane	5% - 15%	CAS N°: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: CLP Classification: Phrases R:	74-98-6 200-827-9 Annex V <b>H220 Flam. Gas 1</b> <b>R12</b>
Huile de paraffine	> 30%	CAS N°: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: CLP Classification: Phrases R:	8042-47-5 232-455-8 01-2119487078-27 <b>H304 Asp. Tox. 1</b> <b>R65</b>

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

### 4 SECTION 4: Premiers secours:

**4.1 Description des premiers secours:**

Toujours s'informer le plus rapidement possible auprès d'un médecin en cas de troubles sévères ou persistants.

**Contact avec le peau:**

retirer les vêtements souillés, rincer d'abord avec beaucoup d'eau, ensuite si nécessaire et transporter chez un médecin.

<b>Contact avec les yeux:</b>	rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact pour autant que cela soit possible aisément), et transporter chez un médecin.
<b>Ingestion:</b>	laisser rincer la bouche, NE PAS provoquer de vomissements et transporter immédiatement à l'hôpital.
<b>Inhalation:</b>	se tenir droit, air frais, repos, et transporter immédiatement à l'hôpital.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

<b>Contact avec le peau:</b>	aucun
<b>Contact avec les yeux:</b>	rougeur
<b>Ingestion:</b>	diarrhée, migraine, crampes abdominale, somnolence, vomissements
<b>Inhalation:</b>	aucun

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

aucun

## 5 SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

### 5.1 Moyens d'extinction:

eau pulvérisée, poudre, mousse, CO2

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

### 5.3 Conseils aux pompiers:

**Produits extincteurs à éviter:** aucun

## 6 SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, les fumées, les poussières et les vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

ne pas déverser dans les égouts ou dans les eaux publiques.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Imbiber d'un matériau absorbant inerte.

### 6.4 Référence à d'autres sections:

pour plus d'informations voir les sections 8 et 13

## 7 SECTION 7: Manipulation et stockage:

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

traiter avec prudence afin d'éviter des fuites.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un emballage bien fermé dans un endroit fermé et bien ventilé, à l'abri du gel.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

/

## 8 SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

### 8.1 Paramètres de contrôle:

Ci-dessous, vous trouverez une énumération des constituants dangereux repris sous la rubrique 3 dont les valeurs TLV sont connues

n-Butane (<0,01% Butadiène -1,3) 1,928 mg/m<sup>3</sup>, Propane 1,800 mg/m<sup>3</sup>, Ethanolamine 2.5 mg/m<sup>3</sup>

### 8.2 Contrôles de l'exposition:

<b>Protection des voies:</b>	pas besoin de moyens de protection respiratoire. En cas d'exposition nocive, utilisez des masques antigaz du type ABEK. A utiliser éventuellement avec une ventilation d'extraction suffisante.	
<b>Protection de la peau:</b>	manipuler avec des gants en Viton (EN 374). temps de passage > 480' Epaisseur 0.7 mm. Bien contrôler les gants avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur de la main nue. Le caractère approprié pour un lieu de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection.	
<b>Protection des yeux:</b>	garder à portée de main un flacon rince-œil rempli d'eau pure. Des lunettes de protection antipoussière bien ajustées. En cas de problèmes de traitement exceptionnels, porter un masque et une combinaison de protection.	
<b>Autres protections:</b>	vêtements imperméables. Le type des moyens de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le lieu de travail.	

## 9 SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques:

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

<b>Point de fusion/trajet de fusion:</b>	0 °C
<b>Point d'ébullition/trajet d'ébullition:</b>	-140 °C — 220 °C
<b>pH:</b>	10,0
<b>pH 1% dilué dans l'eau:</b>	/
<b>Pression de vapeur/20°C:</b>	853 000 Pa
<b>Densité de vapeur:</b>	non applicable
<b>Densité relative/20°C:</b>	0,862 kg/l
<b>Aspect/20°C:</b>	liquide
<b>Point d'éclair:</b>	/
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	non applicable
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	365 °C
<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %):</b>	9,500 %
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %):</b>	1,800 %
<b>Propriétés explosives:</b>	non applicable

<b>Propriétés comburantes:</b>	non applicable
<b>Température de décomposition:</b>	/
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	pas soluble
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau:</b>	non applicable
<b>Odeur:</b>	caractéristique
<b>Seuil olfactif:</b>	non applicable
<b>Viscosité dynamique, 20°C:</b>	780 mPa.s
<b>Viscosité cinématique, 20°C:</b>	905 mm²/s
<b>Taux d'évaporation (n-BuAc = 1):</b>	0,300

## 9.2 Autres informations:

<b>Composé organique volatile (COV):</b>	26,74 %
<b>Composé organique volatile (COV):</b>	207,666 g/l

## 10 SECTION 10: Stabilité et réactivité:

### 10.1 Réactivité:

stable sous conditions normales.

### 10.2 Stabilité chimique:

Éviter des températures extrêmement élevées ou extrêmement basses

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

aucun

### 10.4 Conditions à éviter:

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

### 10.5 Matières incompatibles:

conserver à l'écart de toute source d'ignition

### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Ne se décompose pas lors d'une utilisation normale

## 11 SECTION 11: Informations toxicologiques:

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

<b>Sur la préparation même:</b>	donnée non disponible
<b>Informations générales:</b>	voir ingrédients sous rubrique 3
<b>Toxicité aiguë calculée, LD50 orale rat:</b>	/
<b>Toxicité aiguë calculée, LD50 dermale rat:</b>	/

## 12 SECTION 12: Informations écologiques:

### 12.1 Toxicité:

donnée non disponible

### 12.2 Persistance et dégradabilité:

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation:

donnée non disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol:

**Classe de danger pour l'eau, WGK:** 1

**Solubilité dans l'eau:** pas soluble

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

donnée non disponible

### 12.6 Autres effets néfastes:

donnée non disponible

## 13 SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination:

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Il est interdit de déverser ce produit dans les égouts. L'élimination doit être assurée par les instances compétentes. D'éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

## 14 SECTION 14: Informations relatives au transport:

### 14.1 Numéro ONU:

1950

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

UN 1950 Aérosols, inflammables, 5F, (D)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

**Classe(s):** 5F

**Numéro d'identification du danger:** non applicable

### 14.4 Groupe d'emballage:

non applicable

### 14.5 Dangers pour l'environnement:

pas dangereux pour l'environnement

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

<b>Caractéristiques de danger:</b>	Risque d'incendie. Risque d'explosion. Les dispositifs de confinement peuvent exploser sous l'effet de la chaleur.
<b>Indications supplémentaires:</b>	Se mettre à l'abri. Se tenir à l'écart des zones basses. Empêcher les fuites de matières de s'écouler dans les eaux environnantes ou le système d'égout.



## 15 SECTION 15: Informations réglementaires:

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

<b>Classe de danger pour l'eau, WGK:</b>	1
<b>Composé organique volatile (COV):</b>	26,738 %
<b>Composé organique volatile (COV):</b>	207,666 g/l
<b>Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004:</b>	Hydrocarbure aliphatiques > 30%, Agents de surface non ioniques < 5%, Conservateurs (Tetramethylol acetylenediurea)

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

pas de données disponibles

## 16 SECTION 16: Autres informations:

### La signification des abréviations utilisés dans la fiche de données de sécurité:

<b>Nr.:</b>	numéro
<b>CAS:</b>	Chemical Abstracts Service
<b>EINECS:</b>	European INventory of Existing Commercial chemical Substances
<b>WGK:</b>	Classe de pollution des eaux
<b>WGK 1:</b>	peu dangereux pour l'eau
<b>WGK 2:</b>	dangereux pour l'eau
<b>WGK3:</b>	extrêmement dangereux pour l'eau
<b>ADR:</b>	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
<b>TLV:</b>	Threshold Limit Value
<b>PTB:</b>	persistantes, toxiques et bioaccumulables
<b>VPVB:</b>	substances très persistantes et très bioaccumulables
<b>CLP:</b>	Classification, Labelling and Packaging of chemicals
<b>DPD:</b>	Dangerous Preparations Directive

### La signification des Phrases R & H utilisés dans la fiche de données de sécurité:

**R12:** Extrêmement inflammable. **R65:** Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

**H220 Flam. Gas 1:** Gaz extrêmement inflammable. **H222 Flam. Aerosol 1:** Aérosol extrêmement inflammable.  
**H229:** Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. **H304 Asp. Tox. 1:** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Raison de la révision, modifications dans les rubriques suivantes:**

Section: 3

**Numéro de référence MSDS:**

ECM-102377,00

*Cette fiche de données de sécurité concernant la sécurité est rédigée conformément l'annexe II/A de la règlement (UE) N° 453/2010. La classification a été calculée conformément à la directive 67/548/EWG européenne, 1999/45/EC et règlement 1272/2008 avec leurs amendements respectifs. Elle a été rédigée de façon très soignée. Néanmoins nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de quelque nature qu'il soit, provoqué par l'utilisation des présentes. L'utilisateur devra procéder lui-même à une étude d'appropriation et de sécurité en vue d'une utilisation de cette préparation dans le cadre d'une expérimentation ou d'une nouvelle application.*